Affiché le



ID: 064-216404228-20210630-DEL_30_06_21_9-DE



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 30 juin 2021 DELIBERATION

Rapporteur: M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice :

33

Nombre de présent-e-s :

27

Nombre de votant-e-s :

32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,

M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Daniel LACRAMPE, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSENY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Nathalie PASTOR

- Etait excusé :

- M. Clément SERVAT

9 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Ouï cet exposé, et après avoir pris connaissance des modifications de crédits, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le

SLOW

ID: 064-216404228-20210630-DEL_30_06_21_9-DE

- ADOPTE la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2021 pour le budget de l'assainissement telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 juin 2021. Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 02/07/2021

Bernard UTHURRY



ID: 064-216404228-20210630-DEL_30_06_21_9-DE

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT DECISION MODIFICATIVE N° 1

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Ch. 67 – cpte 673	Titres annulés sur exercices précédents	1.750,00
Total		1.750,00
Recettes Ch. 77 – cpte 7718	Autres produits exceptionnels	1.750,00
Total		1.750,00
INVESTISSEMENT		

11

Dépenses

Ch. 20 – cpte 2031	Frais d'études	+	20.000,00
Total			20.000,00
Recettes Ch. 16 – cpte 1641	Emprunts	+	20.000,00
Total		S-	20.000,00

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le

ID: 064-216404228-20210630-DEL_30_06_21_9-DE